Le Clotildien

BULLETIN D'INFORMATION
FEVRIER 2022

Municipalité de Sainte-Clotilde
2452 chemin de l'Église, Sainte-Clotilde
Tél :`450-826-3129 – info@ste-clotilde.ca

INFOS MUNICIPALES

TAXATION – 2022

Les comptes de taxes pour l'année financière 2022 ont été mis à la poste. Le paiement de votre compte de taxes 2022 peut être effectué en quatre versements, dans la mesure où celui-ci est supérieur à 300$. Si ce dernier est inférieur à 300$, vous devez le payer en un seul versement le 31 mars 2022.

Dates d'échéance des paiements	
1er versement	Jeudi 31 mars 2022
2e versement	Lundi 30 mai 2022
3e versement	Jeudi 21 juillet 2022
4e versement	Mercredi 21 septembre 2022

Mode de paiement :

Par la poste

- Veuillez inscrire le numéro de référence pour paiement à l'endos de votre chèque. Vous pouvez également envoyer l'ensemble de vos chèques postdatés accompagnés du bordereau de paiement.

À la réception de l'hôtel de ville

- Argent comptant, carte de débit ou chèque ;
- Vous pouvez déposer vos chèques dans la boîte aux lettres noire située à l'hôtel de ville (accessible en tout temps)

Dans les institutions bancaires

- Au guichet automatique, au comptoir, par le réseau téléphonique ou sur le site officiel de votre institution.

Dans ce numéro

Infos municipales
Mot du maire
Finances
Hygiène du milieu / Travaux publics
Urbanisme
Loisirs
Bibliothèque / COVID

SÉANCE DU CONSEIL

Les prochaines séances du conseil municipal se tiendront en présence du public, mais avec une capacité restreinte de participant en fonction de la salle du Conseil afin de respecter les consignes sanitaires concernant la pandémie.

Si vous désirez soumettre une question à la séance du Conseil. Vous pouvez la transmettre par courriel à info@ste-clotilde.ca au plus tard à midi le jour de la séance du Conseil.

Prochaine séance :

7 mars 2022 à 19h – Séance ordinaire du conseil

MOT DU MAIRE

Tenant compte de l'importance du dossier auquel je ferai référence dans cette présente rubrique, celui-ci vous sera présenté en deux chroniques, soit en février et mars.

Chers concitoyennes et concitoyens,

Cherchons l'erreur !

Le développement de notre municipalité qui s'accélère nécessite de revoir les services municipaux, surtout auprès des jeunes familles. Par conséquent, je voudrais vous entretenir d'un projet (parmi tant d'autres) qui me tient particulièrement à cœur. La construction d'un CPE.

Dès le nouveau conseil municipal installé à l'Hôtel de Ville, une résolution unanime en ce sens a été déposée auprès du ministère de la Famille. Afin d'en accélérer le processus, le conseil a même accepté de céder gratuitement le terrain contigu à l'école. Ce terrain, d'une superficie de 28 500 pieds carrés aurait permis l'ajout de 80 à 85 places en garderie.

Le dossier a par la suite été soumis au comité consultatif sur l'offre de services et recommandation.

La grille d'analyse est sans équivoque :

- Éléments liés à la faisabilité : FORT
- Éléments liés à la pertinence : MOYEN
- Éléments liés à la qualité : FORT
- Éléments liés à la qualité : FORT

Recommandation du CCO : FAVORABLE

Justification : Considérant que les orientations ministérielles visent la création de places à court terme afin de répondre rapidement aux besoins de garde des parents du Québec, que le projet d'implantation répond à cette attente et que la demande se situe dans un territoire visé par l'appel de projets en continu, les membres du CCO donnent un avis favorable à cette demande.

Malheureusement, en dépit de la qualité reconnue du projet présenté et de l'avis favorable émis, notre demande de places subventionnées n'a pas été retenue.

Par la suite, une nouvelle demande a été à nouveau déposée avec le même résultat : NON! Pas d'augmentation de places à Sainte-Clotilde.

La question se pose : POURQUOI?

Cherchons l'erreur…

Vous appuyez votre conseil ?

Appelez votre maire : 514-776-6848

Votre maire,

Guy-Julien Mayné

FINANCES

SOMMAIRE – BUDGET 2022

REVENUS	2022	2021
TAXES FONCIÈRE GÉNÉRALE	2 338 066 $	2 203 855 $
TAXES SPÉCIAL - EMPRUNT RANG 1	65 195 $	
ÉGOUTS SECTEUR	12 896 $	10 498 $
ÉGOUTS ENSEMBLE	171 332 $	139 471 $
RÉSEAU DIST. EAU POTABLE	129 516 $	71 544 $
TRAITEMENT DES EAUX USÉES	156 339 $	102 161 $
COMPENSATION TENANT LIEUX DE TAXE	18 000 $	16 250 $
REVENUS DE TRANSFERTS	139 287 $	108 813 $
SERVICES RENDUS	56 249 $	39 504 $
IMPOSITION DE DROITS	125 040 $	86 040 $
AMENDES ET PÉNALITÉS	5 000 $	6 500 $
INTÉRÊTS	4 500 $	9 500 $
AUTRES REVENUS	- $	- $
APPROPRIATION SURPLUS	939 585 $	460 000 $
TRANSFERT ET FINANCEMENT	1 040 919 $	1 576 989 $
TOTAL REVENUS BUDGÉTÉS	5 201 924 $	4 831 125 $

DÉPENSES	2022	2021
ADMINISTRATION GÉNÉRALE	746 414 $	655 609 $
SÉCURITÉ PUBLIQUE	659 027 $	772 075 $
TRANSPORT	611 621 $	684 541 $
HYGIÈNE DU MILIEU	469 669 $	460 615 $
SANTÉ ET BIEN-ÊTRE	8 225 $	3 649 $
URBANISME ET MISE EN VALEUR	135 180 $	131 050 $
LOISIRS ET CULTURE	360 821 $	355 709 $
FRAIS DE FINANCEMENT	50 197 $	54 345 $
IMMOBILISATION	2 034 812 $	1 580 739 $
FONDS DE ROULEMENT ET REMBOURSEMENT DE LA DETTE	125 958 $	132 793 $
TOTAL DÉPENSES BUDGÉTÉS	5 201 924 $	4 831 125 $

FINANCES

SOMMAIRE – TAXATION

TAXATION	2022	2021
TAXE FONCIÈRE GÉNÉRALE	0.61$ / 100$ D'ÉVALUATION	0.58$ / 100$ D'ÉVALUATION
RÈGLEMENT D'EMPRUNT – ÉGOUTS	0.00336$ / 100$ D'ÉVALUATION	0.00296$ / 100$ D'ÉVALUATION
RÈGLEMENT D'EMPRUNT – RANG 1	0.017$ / 100$ D'ÉVALUATION	_____
DETTE ÉGOUTS SANITAIRE	330.12$	282.33$
ENTRETIEN ÉGOUTS SANITAIRE	344.36$	181.00$
AQUEDUC	887.10$	841.75$

PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATION 2022-2023-2024

PROJETS	2022	2023	2024	FINANCEMENT
VÉHICULE – CAMION DE VOIRIE	40 000$			BUDGET DE FONCTIONNEMENT
VÉHICULE – CAMION INCENDIE			60 000$	BUDGET DE FONCTIONNEMENT
ÉTUDE ET TRAVAUX D'INFRASTRUCTURE ÉGOUTS	35 000$	2 000 000$		BUDGET DE FONCTIONNEMENT & RÈGLEMENT D'EMPRUNT
PAVAGE	800 000$	800 000$	800 000$	SUBVENTION TECQ & FONDS DES CARRIÈRES
GÉNÉRATRICE – STATION D'ÉPURATION	55 000$			BUDGET DE FONCTIONNEMENT
RÉNOVATION HÔTEL DE VILLE	500 000$			SUBVENITON & RÈGLEMENT D'EMPRUNT
SENTIER PIÉTONNIER		100 000$		SUBVENTION & BUDGET DE FONCTIONNEMENT
SENTIER PÉDESTRE ACTIF – CENTRE COMMUNAUTAIRE	153 000$			SUBVENTION PRIMADA & BUDGET DE FONCTIONNEMENT
JEUX D'EAU	300 000$			SUBVENTION & APPROPRIATION DE SURPLUS
ÉQUIPEMENT INFORMATIQUE	25 000$	10 000$	10 000$	BUDGET DE FONCTIONNEMENT
CONCEPTION & AMÉNAGEMENT PARC		60 000$	50 000$	SUBVENTION & BUDGET DE FOCNTIONNEMENT

HYGIÈNE DU MILIEU

COLLECTE DE MATIÈRES RECYCLABLES

La bonne gestion des déchets contribue à améliorer la qualité de notre environnement. La récupération des matières recyclables permet non seulement de réduire la quantité de déchets enfouis, mais elle réduit le coût de l'enlèvement des déchets domestiques.

- Déposez votre bac bleu après 20 h la veille du jour de l'enlèvement et avant 7 h le jour même.
- Le bac doit être placé avec les roues du côté de la résidence.
- Placez votre bac à une distance d'environ 1 mètre de la rue, en vous assurant de libérer le trottoir.
- Évitez de surcharger votre bac. Son poids ne doit pas excéder 90 kg (200 livres).
- Les contenants doivent être rincés.
- Les matières peuvent être déposées en vrac dans le bac bleu.
- Assurez-vous que le couvercle est bien fermé et que rien ne déborde.

La collecte des matières recyclables se fait aux 2 semaines.

TRAVAUX PUBLICS

MODERNISATION DES LUMINAIRES DE RUES

Les travaux de conversion de l'éclairage de rue à la technologie DEL se poursuivent!

Les travaux de modernisation de l'éclairage public reprendront aux environs du mois de mai. Au total, 197 luminaires de rues seront convertis vers la technologie aux diodes électroluminescentes (DEL).

Les avantages de l'éclairage au DEL sont considérables, car il s'agit d'une solution respectueuse de l'environnement tout en assurant la sécurité et le confort des citoyens. L'éclairage directionnel des nouveaux luminaires réduit la pollution lumineuse et la certification « ciel noir » des produits sélectionnés assure une réduction maximale de la lumière émise vers le ciel. Caractérisée par sa durée de vie 5 fois supérieure à celle des ampoules originales, la technologie DEL permettra de réaliser des économies récurrentes d'énergie et d'entretien respectifs de l'ordre de 10 419 $ et 4925 $.

En février 2018, la Fédération québécoise des municipalités (FQM) a lancé, en partenariat avec l'entreprise de services écoénergétiques Énergère, un programme offrant aux villes et aux municipalités du Québec un tarif d'achat regroupé pour moderniser les réseaux d'éclairage public.

URBANISME

MEMBRE DU COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME (CCU)

La Municipalité de Sainte-Clotilde sollicite des candidatures de citoyens intéressés à siéger au sein du comité consultatif d'urbanisme (CCU). Le CCU joue un rôle actif dans la planification du territoire. Formé conformément aux dispositions de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme, le comité est chargé de formuler des recommandations au Conseil municipal sur toute demande de dérogation mineure, de plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) ou toute question en matière d'urbanisme, de zonage, de lotissement ou de construction que lui soumet le Conseil municipal.

Le comité est composé de résidents et d'élus municipaux. Le comité siège à huis clos, au besoin.

La durée d'un mandat est jusqu'au 30 juin 2024 et celui-ci peut être renouvelé par le Conseil municipal.

Ce que l'on attend de vous

- Être résident sur le territoire de la Municipalité de Sainte-Clotilde;
- Vouloir participer activement aux réunions en vue de présenter des recommandations au Conseil municipal sur les sujets traités se rapportant à l'aménagement du territoire et au bien-être de la collectivité;
- Avoir un intérêt pour le milieu municipal, en général;
- Avoir une connaissance où une expertise dans le domaine de l'urbanisme, du droit municipal, du design, de l'architecture ou du patrimoine constitue un atout.

Pour postuler

Les personnes intéressées doivent faire parvenir une lettre de motivation en y décrivant leurs expériences et leurs connaissances pouvant être utiles au sein de ce comité à Madame Amélie Latendresse à l'adresse suivante :

Par courriel :

dg@ste-clotilde.ca - Objet : CCU

Ou par courrier à l'adresse suivante :

Amélie Latendresse
Directrice générale et greffière-trésorière
Municipalité de Sainte-Clotilde
2452 chemin de l'Église
Sainte-Clotilde (Québec) J0L 1W0
Date limite : Vendredi 18 mars 2022, à midi

LOISIRS

CAMP DE JOUR 2022

La Municipalité reprendra l'administration du camp de jour pour la période estivale 2022. Les informations pour les inscriptions seront publiées au courant du mois de mars.

Rester à l'affût des publications considérant qu'un nombre limité d'enfants pourront participer au camp.

Les publications se feront sur le site web de la municipalité : www.ste-clotilde.ca

Ainsi que sur le site Facebook de la municipalité www.facebook.com/municipalitedesainteclotilde

OFFRES D'EMPLOIS - CAMP DE JOUR 2022

Le service des loisirs de la Municipalité est à la recherche de candidat(e)s, pour la saison estivale, pour occuper les postes suivants :

- Animateurs (trices) de camp de jour – temps plein
- Accompagnateurs (trices) de camp de jour

Pour la description des postes, rends-toi sur le site web de la Municipalité au www.ste-clotilde.ca.

Envoi ton CV avec une lettre de présentation à l'adresse courriel suivante :

dg@ste-clotilde.ca

CAMP DE JOUR 2022 – DEMANDE D'ACCOMPAGNEMENT POUR ENFANT AYANT DES BESOINS PARTICULIERS

Si votre enfant a des besoins particuliers et a besoin d'accompagnement pour le Camp de jour 2022, **SVP nous en faire part avant le 1er avril 2022.** Nous pourrons par la suite évaluer la demande et prévoir l'accompagnement nécessaire.

Voici les principaux besoins particuliers :

- TDA/H
- Santé mentale;
- Trouble du comportement;
- Trouble langagier;
- Trouble du spectre de l'autisme;
- Condition médicale : épilepsie, diabète, etc.
- Déficience intellectuelle, motrice, visuelle ou auditive.

Nous vous invitons à communiquer avec nous au 450-826-3129 ou à l'adresse suivante : info@ste-clotilde.ca afin d'obtenir le formulaire à remplir.

BIBLIOTHÈQUE

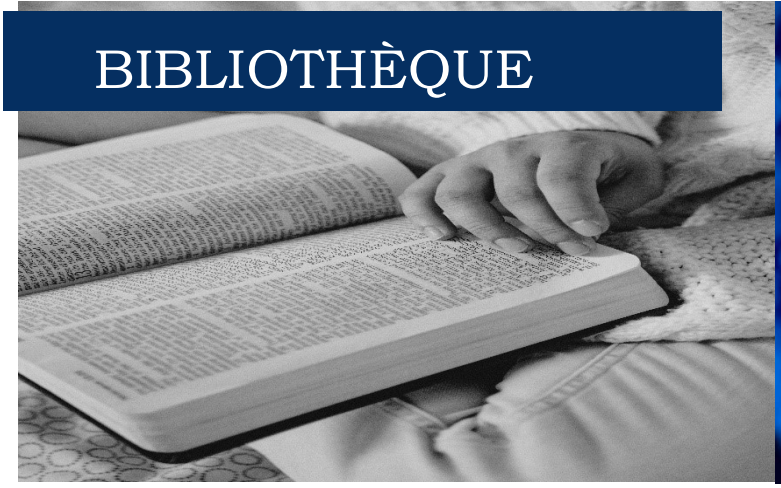

COVID

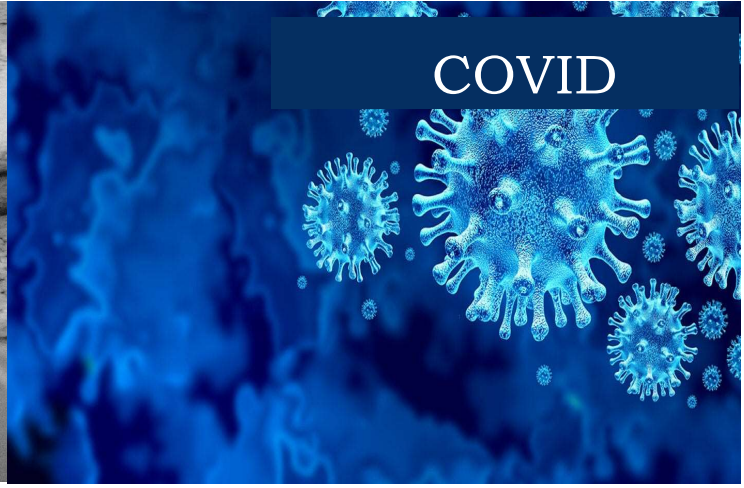

JOURNÉE INTERNATIONALE DES DROITS DES CONSOMMATEURS

Le 15 mars de chaque année, c'est la Journée internationale des droits des consommateurs. C'est un excellent prétexte pour vous rappeler que tous les citoyens de la municipalité de Sainte-Clotilde peuvent bénéficier d'un accès gratuit au site Web de Protégez-vous.

Vous trouverez sur ce site tous les tests effectués sur des milliers de produits comme les poussettes, les électroménagers, les téléviseurs, les céréales, etc. Pour accéder à ce service, rendez-vous à http://bit.ly/journauxrevues. Vous devez avoir en main votre carte d'abonné et votre NIP pour accéder à la ressource

HORAIRE BIBLIOTHÈQUE

Mardi de 15h30 à 19h00
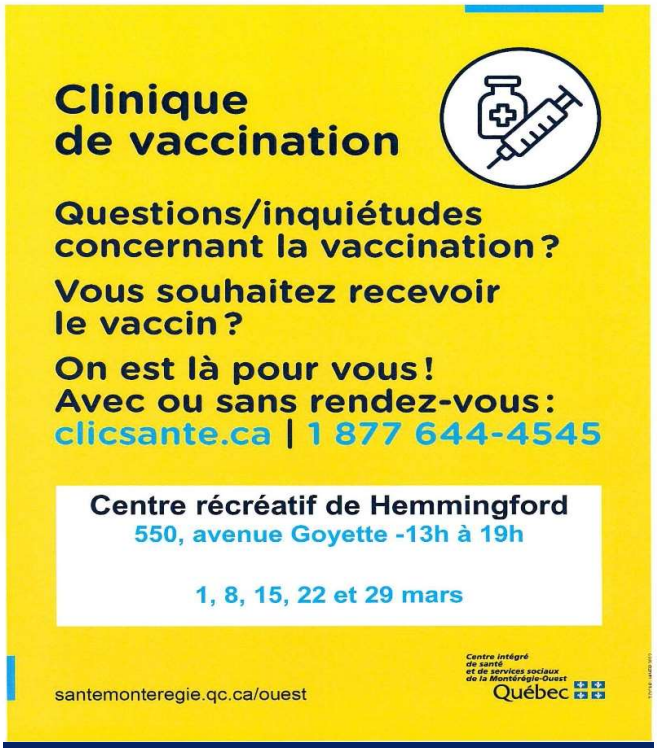
Mercredi de 16h00 à 18h30